

Ceci étant bien compris on détermine le changement que doivent subir les altérations accidentelles dans la transposition d'un morceau par les deux règles suivantes :

RÈGLE I

Autant les deux armatures qui se remplacent l'une par l'autre comptent d'altérations descendantes autant il y aura de notes dans l'ordre régulier des bémols (Si, Mi, La, Ré, Sol, Do, Fa) qui étant affectés accidentellement devront changer leur altération par celle qui est de nature à les abaisser d'un demi-ton chromatique à savoir : le $\times$ se remplace par le $\sharp$, le $\sharp$ par le $\flat$, le $\sharp$ par le $\natural$, et le $\flat$ par le $\flat\flat$. Toute autre note accidentellement affectée doit dans la transposition conserver son altération première.

EXEMPLE

Que deviendront les altérations accidentelles dans un morceau en deux dièses devant être transposé en 3 bémols? L'armature devant être remplacée par celle de 3 bémols, je dis que les deux dièses disparaissant et les 3 bémols étant ajoutés j'aurai cinq (5) altérations descendantes; alors toute altération accidentelle apparaissant devant une des 5 premières notes dans l'ordre des bémols à savoir : Si, Mi, La, Ré, ou Sol, devra être remplacé par celle qui l'abaisse de $\frac{1}{2}$ ton chromatique et toute autre note doit conserver son altération première.

RÈGLE II

Autant les deux armatures qui se remplacent ont d'altérations ascendantes, autant il y aura de notes dans l'ordre régulier des dièses (Fa, Do, Sol, Ré, La, Mi, Si), qui étant affectées accidentellement devront changer leur altération par celle qui peut les hausser d'un demi-ton chromatique : le $\flat\flat$ se remplacera par le $\flat$, le $\flat$ par le $\sharp$, le $\sharp$ par le $\sharp\sharp$, et le $\sharp$ par le $\times$. Ici encore toute autre note accidentellement affectée doit conserver son altération première.

EXEMPLE

Que deviendront les altérations accidentelles dans un morceau en 3 bémols devant être transposé en 1 dièse? L'armature de 3 bémols qui disparaît et celle de 1 dièse qui surgit, compte 4 altérations ascendantes, donc les 4 premières notes dans l'ordre des dièses : (Fa, Do, Sol et Ré), si elles sont accidentellement affectées, devront changer leurs altérations pour celles qui sont de nature à les hausser de $\frac{1}{2}$ ton chromatique et toute autre note conservera son altération première.

Si un morceau doit être transposé à un certain intervalle, une seconde, une tierce, une quarte, un ton, 2 tons, $2\frac{1}{2}$ tons etc., plus haut ou plus bas que le morceau, on n'a qu'à calculer quelle est la note qui est située à cette distance de la tonique du morceau et prenant cette note comme tonique du nouveau ton, on en détermine l'armature et l'on procède comme dans les 2 méthodes de transposition expliquées ci-dessus.

QUESTIONS DE REVUE

- 1 — Quelle est l'utilité de la transposition?
- 2 — En quoi consiste la transposition?
- 3 — La transposition s'opère de combien de manières? Nommez-les.
- 4 — Que faut-il faire pour transposer en changeant la position des notes? Exemple.
- 5 — Donnez la règle pour transposer au moyen de changement de clef seulement. Exemple.
- 6 — Comment se fait une transposition à un certain intervalle donné ou à distance d'un certain nombre de tons et de demi-tons? Exemple.
- 7 — Lorsque le passage à transposer ne commence pas par la tonique, comment procède-t-on pour le transposer correctement au moyen de changement de clef? Exemple.
- 8 — Dans la transposition que nomme-t-on altérations Descendantes et Ascendantes?
- 9 — Que deviennent les altérations accidentelles dans un morceau à transposer? Donnez les deux règles.
- 10 — Transposer des deux manières en un bémol un passage écrit en deux dièses et dites quel changement subira chaque degré de la gamme s'il était accidentellement altéré.